

Lè fortsès

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 40

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le rocher. Il n'offre aucun danger, quoiqu'il ait l'air extrêmement redoutable. A la descente, il longe une paroi abrupte. Des poutres d'une médiocre épaisseur le séparent de l'abîme. Un particulier qui y conduisait sa mule à nos côtés la prenait par la crinière aux endroits critiques pour l'aider à les franchir. A l'Inden, où notre guide était bien connu, il nous fut facile d'obtenir d'une montagnarde un bon verre de vin rouge et du pain. Il n'y a au reste pas d'auberge en cette contrée.

On n'en trouve pas davantage à Louèche-Bains, où nous arrivâmes vers trois heures. Mais, grâce encore à notre homme, nous n'eûmes pas de peine à nous loger. Il faut dire que la plupart des habitants s'arrangent pour recevoir de leur mieux les baigneurs, très nombreux, qui viennent ici. Notre hôteesse est en couches depuis hier. A sa place, son mari, une bonne vieille mère et la servante nous font aimablement les honneurs du logis. Après avoir pris un morceau, nous visitons les sources d'eau chaude. Elles jaillissent abondamment en plusieurs endroits et on les a captées avec beaucoup de soin. On nous dit qu'il y en a d'autres, plus fortes encore, hors du village, près de la montagne. Ces eaux ne sentent nullement le soufre et ne laissent aucun dépôt terreux ou minéral; on les voit couler limpides comme toutes les eaux pures. Au sortir du sol, elles sont très chaudes. Leurs grandes qualités les ont rendues célèbres....

10 novembre.

Nous nous habillons à la chandelle, de manière à redescendre au point du jour dans la vallée. La nuit a été passablement mouvementée. A peine au lit, il m'a semblé être soudain en proie à la plus violente des fièvres urticaires. Mais je ne tardai pas à comprendre que j'étais assiégué par des armées d'insectes sauteurs, qui se livraient à de sanglantes charges sur le nouveau venu. Ces détestables bêtes pullulent dans les maisons de bois. Jamais nuit ne fut si longue. Quel soulagement lorsqu'on nous apporta la lumière et que nous nous levâmes.

Je m'aperçois que jusqu'ici je ne vous ai pas dit grand'chose des gens de ce pays. A vrai dire, au milieu d'une nature aussi grandiose, ils frappent peu, particulièrement lorsqu'on ne fait que passer. Je ne doute pas qu'en séjournant plus longtemps au milieu d'eux, on n'en découvre de très bons et qu'il serait intéressant d'étudier. Quoi qu'il en soit, je crois avoir remarqué un peu partout que plus on s'écarte des grandes routes et du bruit du monde, plus les hommes, isolés par les montagnes, ne songent qu'aux nécessités premières de la vie et se contentent des produits d'une industrie simple autant que peu variable; — plus aussi, dans leur pauvreté, ces mêmes hommes se montrent serviables, aimables, désintéressés et hospitaliers.

Devant le Guillaume-Tell.

« Voilà donc ce Guillaume-Tell,
Qu'on lui a fait une statue!
Je ne l'avais pas encore vue...
C'est rien tant mal, qu'en dis-tu, Daniel?
— Voui... mais on n'a pas une cesse:
Vinet, Davet,
Guillaume-Tell,
C'est ça qui veut vider la caisse!...
— Mais non! c'est mōssieu Osiris...
— Ta, ta, ta, ta, c'est trop pou le pays,
Et toutes ces sommes perdues
Feraient plaisir aux pauvres paysans...
— Va qui soit! mais ces estatues
Font au moins connaître les gens!

E.-C. THOU.

Non pour oui.

(28 septembre, à 3 heures après-midi.)

JACOB (aubergiste). — Là! Ça y est! Si tout le monde a voté comme moi, la loi a son affaire... et on sera tranquille le dimanche...

PIERRE à SAMI. — Moi, je compte bien que les Vaudois sauront faire leur devoir, et que la loi sera acceptée...

JACOB. — Eh! bien, j'ai mis *non*, et je le remettrais cent fois si le faut. Finalement, on doit nous laisser libres! Moi, je suis pou la liberté!...

PIERRE. — J'ai voté *voui*! Il y a assez longtemps qu'on crie dessus les Vaudois qui boivent trop... Et puis, enfin, notre Grand Conset...

JACOB. — Hé! le Grand Conset! c'est tout ce qu'on sait dire. Eh bien, sais-tu, Pierre, le Grand Conset, au respect... c'est de vilains merles!... Si l'on peut exploiter les gens de c'te manière, et le dimanche encoo! Vous-draient t'y pas nous moréginer; on est déjà assez réglementé comme ça; moi, vois-tu, je suis pou la liberté, comme les vieux Suisses, nos ancêtres des autres fois...

PIERRE. — La loi est bonne, tous les papiers l'ont dit...

JACOB. — Je te dis qui l'ont faite pou le beau voi! Cette loi ne vaut pas pipette, et elle n'est pas la seule... Aussi, j'ai juré que d'ici en là je voterais toujou non!... Qu'on nous laisse vivre en paix, finalement!

PIERRE. — Et aux élections?

JACOB. — Je dirai non, je te dis! non partout...

PIERRE. — Pou en reveni à la loi du dimanche...

JACOB (*s'échauffant*). — C'est bon! C'est bon!... Attendons le résultat de la vote... On verra bien si c'est les oui ou les non qui feront basculer les balances...

L'ASSESEUR (*intervenant*). — Ne vous tracassez voi pas tant, vous deusses! Qu'est-ce que vous avez?

JACOB. — On a pardine qu'on n'est pas d'accoc avé Pierre à Sami... D'ailleurs, ça ne vous regarde pas!

L'ASSESEUR. — Vous gêne-je?

PIERRE. — Vouai! pas plus, assesseur! seulement, Jacot se fâche tout rouge quand on lui parle de c'te loi...

JACOB (*à Pierre*). — Eh! la mange-je, votre loi! On n'est pas marié ensemble, que diable! J'ai voté *non*, tu as dit *oui*, c'est bon, et laisse-moi tranquille!

L'ASSESEUR (*éclatant de rire*). — Oh! oh! Elle est bien bonne celle-là!... Vous avez voté *non*, Jacob?

JACOB. — Quand je vous dis que *voui*!

L'ASSESEUR. — Et vous, Pierre, vous avez voté *oui*?

PIERRE. — Bien sûr!... Mais qu'avez-vous ainsi à vous rire parmi?

L'ASSESEUR (*riant*). — C'est que... vous.. vous êtes mis dedans!... tous les deux..

JACOB. — Alô! est-ce que vous nous prenez pou des toqués? On sait encoo voter, mōssieu l'assesseur... On n'est pas tombé avec la dernière pluie!

L'ASSESEUR. — Vous vous êtes trompés, que je vous dis! Vous, Jacob, vous deviez mettre *oui*, et vous, Pierre, vous deviez voter *non*!

PIERRE. — Jamais de la vie... Je suis pou la loi, j'ai dit *voui*! et c'est *voui*!

JACOB. — Et moi, je suis contre, il fallait bien que je dise non!

L'ASSESEUR. — Non! y fallait dire *oui*!

JACOB. — Vous voulez vous moquer de nous!... Aloo, y fallait dire non pour *voui*, et *voui* pour non?

L'ASSESEUR. — Justement... Mais allons prendre un verre, je vous expliquerai ça... C'est assez compliqué... Un demi nous éclair-

cira les idées... Après tout, y a pas grand mal... ça ne change rien pour l'addition...

JACOB. — Tout de même... c'est un peu dur à avaler!...

L'ASSESEUR. — Le « nouveau » descendra mieux... Allez nous le tirer... et apportez du bon!
E.-C. THOU.

Lè fortsès.

Dào teimps dâi Bernois et dza grantein dévant, ne fasient pas tant dè manairès avoué lè bregands, lè larro et autro gaillâ à petita concheince; nâ pas lè mettrè ein peinchon à Chalevair, coumeint ora, lè fasient tot lo drai passâ pè lè fortsès et lo payi sè trovavè dinse pourdzi et depouésenâ dè tota clia caciabaille.

Lè fortsès étiont don la poteinsa, coumeint vo sèdès; n'y ein a perein dein lo canton dè Vaud, quand bin la bourtiâ et la crapule trotsè adé, coumeint lo bliâ, et petètrè onco mé que lè z'autro iadzo, mà lè z'ont totè fé teri avau, ne sè, ma fai, trâo porquiet!

Dào teimps dâi baillis, l'aviont assebin on uti, mà que ne servessâi que pou lè petits larro, cliâo que robâvant dè la fruita, 'na lotta dè tchoux, âobin oquie dinse dè pou de mounia, et cé uti lâi desiont la vira, pâceque lo borrieau verivè tandi tant d'hâorès lè gaillâ que faillâi fourrà dedein. Vo z'âi prâo vu la bourkanna à la fretèri? Eh bin, la vira étâi oquie dinse, mà l'étâi bin pe granta.

Allâ vai demandâ assebin à cliâo dè Grandson se sâvont cein que l'est et porquiet on lâo de *vire-bocans*? Mà vo derè cein on autro iadzo.

Don, pou ein reveni, lè z'autro iadzo, on fasâi po lè fortsès coumeint pou lo bâo et lo bocan dè coumouna; ti lè veladzo ein aviont et quand on larro se fasâi accrotsi, n'y avâi pas fauta dè corre tant liein po lâi ragliâ son compte; mà tot parai, on iadzo, cliâo d'on veladzo que ne vu pas vo derè (mettons que cein sâi Bourbican) aviont à fèrè passâ l'arme à gautse à n'on pandoure et cein s'est devenâ que lâo fortsès, qu'étiont dza destra vilhès, aviont ètâ tiré bas pè l'oura, caquies dzo dévant. Que faillâi-te fèrè? Ma fion, l'étiont tot ein cousenâ!

Adon, lè z'anhians et lè pe rassis dào veladzo sè sont de que n'aviont rein dè mi à fèrè que dè demandâ à cliâo dè Ratsebot (on veladzo tot proutso) dè lâo prêtâ lâo fortsès po poi ganguelhi lâo chenapan.

— Rein dè cé commerço! lâo repond adon ion qu'étâi dào consistoire, on ne vâo pas lè vo prêtâ! Noutrès fortsès sont por no et po noutrès z'einfants et ne servetron pas po la crapule dâi z'autro veladzo! Oudès-vo?

L'écho.

M. Nartem, fabricant de bougies, — les bougies *Fiat lux*, exiger la marque et la signature, se méfier des contrefaçons, — avait amassé une fortune rondelette en répandant la lumière; il avait cédé sa fabrique et était venu se retirer dans son pays natal, un village du département de l'Aisne, d'où il était parti sans un sou trente ans auparavant.

Quand on a réussi, on est toujours heureux de revenir dans son pays et de voir des compatriotes qui vous regardaient à peine autrefois, vous saluer jusqu'à terre.

Il était venu avec sa femme et ses deux filles, Gertrude et Apolline, deux filles à marier qui n'étaient pas jolies, jolies, mais que les écus de leur père embellissaient considérablement aux yeux des prétendants.

Le fabricant avait acheté un parc immense dans lequel il avait fait construire un château dans le style rococo, avec des ponts-levis, des tourelles, des clochetons, — chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il recevait nombreuse société, donnait des dîners, invitait à ses chasses.

C'était un des seigneurs de l'endroit; je dis un,